



## Commission Régionale Football Loisirs

### SAISON 2020/2021

#### PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du : Mercredi 07 Octobre 2020 par visio-conférence

Présents : Mme GOFFAUX, MM. MATHIEU, AUVITU, THOMAS, LE CAVIL, BOUDJEDIR, GORIN, Guillaume (GCSP)  
Excusé : M Dardé.

#### INFORMATIONS GENERALES

##### **INFORMATIONS GENERALES :**

Aucun report de match ne sera plus accepté par la commission.

La commission demande à tous les clubs de respecter le protocole de reprise d'activités simplifié paru sur le site de la LPIFF ainsi que les mesures sanitaires mises en place sur les installations sportives.

La Commission rappelle aux clubs recevant qu'ils doivent enregistrer leur résultat dans les 24h après la rencontre et envoyer leur feuille de match dans les 48h.

#### TERRAINS

Les clubs utilisant un terrain mis à leur disposition par la LPIFF doivent impérativement s'acquitter de leur cotisation annuelle) auprès du GCSP.

##### **DERNIER RAPPEL**

En cas de non-paiement, le club sera automatiquement mis hors compétition jusqu'à régularisation et ne pourra plus accéder à son installation.

#### CHAMPIONNATS

**Samedi matin****23157123 : CHENNEVIERES LES LOUVRES FC 1 / VEMARS ST WITZ FC 1 du 03/10/2020**

Courriel de CHENNEVIÈRE LES LOUVRES et de la mairie informant de l'indisponibilité du terrain.  
Le match est reporté au samedi 24 octobre 2020.

**23157122 : ALORA OCDE 1 / SCEAUX FC 1 du 03/10/2020 (Poule B)**

Courriel de SCEAUX FC informant de son forfait avisé, arrivé hors délai.  
Après lecture du rapport de l'arbitre de la rencontre et du courrier de l'équipe d'ALORA OCDE, la Commission donne match perdu par forfait à l'équipe de SCEAUX FC (-1pt, 0but) pour en attribuer le gain à l'équipe d'ALORA OCDE FC (3pts, 5but).  
L'équipe de SCEAUX FC devra régler les frais de déplacement de l'arbitre  
La commission rappelle à l'équipe de SCEAUX FC que les forfaits en compétition football loisir doivent être adressés avant le vendredi midi à la LPIFF et non au District.

**23157130 : CHENNEVIERES LOUVRES FC 1 / PLUG IT CLUB 1 du 10/10/2020 (Poule B)**

Courriel de CHENNEVIERES LOUVRES FC proposant de décaler le match à 10h.

**Accord de la Commission.**

**La Commission prend note que les matchs à domicile de CHENNEVIERES LOUVRES se joueront à 10h.**

**Franciliens****23160405 : ASAC FOOTBALL 1 / PANTHEON FC 1 du 05/10/2020 (Poule C)**

Forfait avisé de PANTHEON FC.

**23160414 : ALFORTVILLE US 1 / ELLIPSE FC 1 du 12/10/2020 (Poule C)**

Courriel d'ALFORTVILLE US informant de l'indisponibilité du terrain et demandant d'inverser la rencontre.

La Commission fixe cette rencontre au stade Maryse Hilsz n°2 le lundi 12 octobre 2020 à 21h.

**Challenge Jean Verbeke****23146336 : APSAP VILLE PARIS 1 / LOKOMOTIVES 2 GARES 1 (Poule A)**

Courriel de la Mairie de Paris informant de l'indisponibilité du terrain.

Cette rencontre est reportée au lundi 19 octobre 2020.